

**Outil de politique**



**#2**

**Marchés publics**

**Outil de politique**

Stimuler la réduction des émissions de carbone en utilisant les marchés publics comme outil.

# #2 Marchés publics



## Que sont les marchés publics?

Les pouvoirs publics achètent des marchandises et des services (y compris des services de construction) en utilisant l'argent des contribuables pour remplir leurs fonctions gouvernementales et fournir des services publics. Ces achats sont généralement appelés marchés publics.

## Comment les marchés publics de marchandises et de services à faible intensité de carbone et plus respectueux du climat peuvent-ils contribuer à atténuer les changements climatiques et à promouvoir une transition juste vers une économie sobre en carbone?

Les marchés publics ont une grande importance économique: ils représentent entre 10 et 15% du PIB d'un pays, en moyenne, et environ 13% du PIB mondial (environ 13 000 milliards d'USD par an) (Banque mondiale, 2021). Ce pouvoir d'achat peut être utilisé à tous les niveaux de gouvernement pour contribuer à atténuer les changements climatiques et promouvoir une transition juste vers une économie sobre en carbone. Au moyen des politiques dites de marchés publics verts (MPV), les gouvernements peuvent influencer les producteurs du secteur privé en acquérant des biens et des services à faible intensité de carbone, créer des marchés pour de nouveaux biens et services verts et stimuler l'innovation pour répondre aux problèmes des changements climatiques en attribuant des contrats publics de recherche-développement (R&D).

De plus, les MPV peuvent aider les gouvernements à réduire leur propre empreinte carbone. On estime que les marchés publics sont directement ou indirectement à l'origine de 15% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) (WEF, 2022).<sup>3</sup> Selon le Forum économique mondial, la réduction de ces émissions entraînerait une injection de 4 000 milliards d'USD dans l'économie verte et créerait environ 3 millions d'emplois nets.

En privilégiant les politiques MPV, il est donc possible de réduire considérablement les émissions de GES tout en dégagant d'importants avantages économiques grâce à la création d'emplois verts, l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation d'autres ressources, et en stimulant l'innovation (Banque mondiale, 2021). D'après

## Expériences des Membres de l'OMC concernant les pratiques durables en matière de marchés publics

D'après la [BDE de l'OMC](#), les Membres ont notifié au moins 77 mesures en matière de marchés publics liées à l'environnement depuis 2009. Elles s'inscrivent dans toute une série d'objectifs, dont la promotion des biens et services environnementaux (27), l'économie d'énergie (20), l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements (9) et l'énergie renouvelable (4).

Tous les Membres de l'OMC ne sont pas parties à l'Accord sur les marchés publics (AMP). Pour l'heure, ce dispositif concerne 48 Membres. Les données issues de la BDE fournissent quand même plusieurs exemples de mesures prises par les pouvoirs publics dans ce domaine, telles que les suivantes:

- Japon: politique de base favorisant la passation de contrats qui tiennent compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (2019);
- Islande: modification des règles relatives aux marchés publics en vue de tenir compte de critères et labels écologiques et sociaux (2017);
- Canada: programme de marchés publics visant à stimuler l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME) et les solutions environnementales (2015); et
- Monténégro: stratégie des achats verts considérant l'innovation et le degré de protection de l'environnement comme des critères d'admissibilité des soumissionnaires (2015).

[le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#), les systèmes actuels de passation des marchés publics nationaux imposent habituellement l'approche coût-efficacité et autorisent ou prescrivent seulement dans

certains cas l'adoption de considérations liées aux changements climatiques. Comme il ressort de [la BDE de l'OMC](#), les politiques MPV ont de multiples formes et plusieurs Membres introduisent déjà des considérations relatives à la faible teneur en carbone dans leurs procédures de passation des marchés publics (voir l'encadré).

En outre, l'alignement des règles relatives aux marchés publics sur d'autres objectifs connexes, tels que la promotion de l'innovation, peut avoir des effets multiplicateurs.

Selon la feuille de route de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) visant à réduire les émissions à zéro d'ici à 2050, la décarbonation de l'économie mondiale requise d'ici à 2030 est largement possible avec les technologies disponibles, mais d'ici à 2050, près de la moitié des réductions d'émissions exigées nécessiteront de nouvelles technologies ([AIE, 2021b](#); [FMI, 2021](#)). Les marchés publics peuvent donc jouer un rôle central et aider les technologies naissantes à franchir l'étape clé du passage de la R&D à la mise sur le marché en servant de «premiers consommateurs», en favorisant les courbes d'apprentissage et en permettant des économies d'échelle ([Janeway, 2018](#)).

Le réalignement passant par la révision et l'actualisation des politiques nationales en matière de marchés publics et la promotion des achats de solutions à faible émission de carbone, y compris les technologies naissantes, peut permettre de poursuivre plusieurs objectifs à la fois.

### **Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques en matière de marchés publics sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

Conformément à leurs objectifs climatiques nationaux, les gouvernements pourraient réviser leurs politiques nationales en matière de marchés publics de façon à inclure dans les appels d'offres des critères tenant compte du climat, tels que des exigences liées à l'existence de données scientifiques et à la faible intensité carbone. Ils pourraient rendre ces critères obligatoires et pas seulement facultatifs. De plus, les politiques MPV pourraient être associées à une plus grande ouverture des marchés publics de façon à augmenter le nombre d'entreprises participant aux appels d'offres et donner ainsi aux acheteurs publics accès à des biens, des services et des solutions technologiques respectueux du climat, de meilleure qualité et moins onéreux. Des études ont confirmé que des marchés stables et ouverts étaient déterminants

pour le développement, l'adoption et la diffusion de technologies à faible teneur en carbone ([Xin et al., 2022](#)).

Les règles de l'OMC – y compris celles de l'Accord sur les marchés publics (AMP de 2012) – peuvent jouer un rôle important en permettant que l'ouverture des marchés publics soit mise à profit pour soutenir les objectifs climatiques. Par exemple, l'AMP de 2012 aide les gouvernements à surmonter le problème d'un biais national dans les marchés publics potentiellement coûteux et inefficace sur le plan climatique en faisant en sorte que les pratiques MPV soient non discriminatoires, fondées sur l'ouverture des marchés et conformes aux pratiques de bonne gouvernance. De plus, cet accord comprend déjà des éléments qui facilitent l'atténuation des changements climatiques par la passation de marchés publics. Il autorise par exemple l'application de spécifications techniques visant à protéger l'environnement ainsi que l'utilisation des conséquences environnementales d'un produit ou d'un service comme critère lors de l'évaluation des offres.

Les travaux et discussions ordinaires de l'OMC peuvent aussi jouer un rôle en donnant des exemples de ce que les Membres font déjà dans le domaine des marchés publics, notamment en mettant à disposition des instances spécifiques pour l'acquisition et l'échange de connaissances, comme le Comité du commerce et de l'environnement ou le Comité des marchés publics, et en fournissant une assistance technique à ceux qui souhaitent approfondir l'examen de ce sujet.